LE PROGRAMME D'ASSISTANCE À LA RECHERCHE INDUSTRIELLE

Question nº 1129-M. Broadbent:

1. Au cours de chaque année financière, quels ont été le nombre de projets et le montant des dépenses annuelles du programme d'assistance à la re-

cherche industrielle du Conseil national de recherches depuis l'établissement du programme en 1962?

2. Au cours de chaque année financière, quel a été le montant des dépenses annuelles pour ce programme, partagées par le gouvernement fédéral et l'industrie canadienne?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor):

Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada

Résumé des dépenses (en milliers de dollars)

					Contributions totales
Année fiscale	Nombre de projets Min. Max.		Subventions totales Approuvées Dépensées		déclarées par la compagnie
1962-1963	0	65	843.9	537.3	918.8
1963-1964	60	84	2,093.1	1,603.6	2,503.8
1964-1965	79	110	3,010.0	2,171.3	2,975.8
1965-1966	105	140	4,088.0	3,306.3	4,564.6
1966-1967	122	151	5,293.6	4,199.0	6,262.7
1967-1968	122	159	6,361.6	5,086.9	6,828.2
1968-1969	138	177	7,212.1	6,100.0	9,264.3
(au 21 nov. 1968)			(Est.)	(Est.)
Total		262	28,902.3	23,004.4	33,318.2
				(41%)	(59%)

- 1. Huit projets additionnels furent approuvés après le 21 novembre 1968 mais le manque de fonds disponibles a retardé l'exécution de ces programmes.
- 2. Un projet de recherche peut être approuvé et mis en opération en tout temps durant l'année fiscale. En général, le programme se termine à la fin de l'année fiscale. Pour cette raison, nous indiquons les minimum et maximum des programmes en cours durant chaque année.
- 3. Parfois, les compagnies ne peuvent pas tout dépenser l'assistance financière qui leur a été accordée par suite de délais dans le recrutement de personnel ou retards dans la construction des locaux.
- 4. La contribution des compagnies couvre simplement les dépenses capitales durant la période d'assistance sous le programme d'aide à la recherche industrielle. Ces dépenses n'indiquent pas la finance utilisée pour compléter le programme de recherches si celui-ci prend plus que cinq années à se réaliser ou les dépenses occasionnées par la mise sur le marché des produits développés par suite de ces projets de recherches.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRE DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

LES CONNAISSANCES LINGUISTIQUES DU PER-SONNEL DES CORPORATIONS DE LA COURONNE

Question nº 812-M. Caouette:

- 1. Dans chacune des corporations de la Couronne dites de propriétaire, quels sont ceux qui sont chargés de recueillir actuellement des renseignements sur les connaissances linguistiques de ses effectifs, et quel poste occupent-ils présentement?
- 2. Qui est chargé de recueillir le personnel dans chacune de ces corporations?
- 3. Est-il a) bilingue, b) ne parle-t-il que le français, c) ne parle-t-il que l'anglais?

(Le document est déposé.)

LES SUBVENTIONS AUX HÔPITAUX DANS LA RÉGION DE TORONTO

Question nº 968-M. Robinson:

1. Le gouvernement fédéral a-t-il accordé des subventions aux hôpitaux de la région de Toronto Métropolitain au cours des cinq dernières années